

Taxe d'apprentissage 2026

Contribuez à la qualité de nos formations et à la réussite de nos étudiants !

L'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines est l'université des Yvelines. Implantée sur cinq campus (Versailles, Saint-Quentin-en-Yvelines, Mantes, Vélizy et Rambouillet), elle accueille près de 23 000 étudiants et propose plus de 200 formations couvrant l'ensemble des grands domaines disciplinaires.

Elle place l'innovation pédagogique, la professionnalisation et l'ouverture internationale au cœur de ses missions, en lien étroit avec une recherche de haut niveau. Membre fondateur de l'Université Paris-Saclay, 13^e université mondiale, l'UVSQ contribue activement à sa construction et sa réussite.



Profondément ancrée sur son territoire et à l'écoute de ses partenaires institutionnels et économiques, l'UVSQ forme des talents capables de répondre aux besoins des entreprises et des organisations. Ses formations évoluent en permanence pour accompagner les transitions professionnelles et sociétales, soutenir l'innovation et contribuer à une dynamique territoriale durable.

Le fléchage du solde de votre taxe d'apprentissage dépasse le simple cadre d'un soutien financier : il devient un véritable accélérateur de transformation pour notre université. Il nous donne les moyens de réinventer en continu nos dispositifs de formation, d'intégrer des environnements technologiques de pointe et d'intensifier des collaborations à forte valeur avec les acteurs socio-économiques.

Nous vous remercions pour votre confiance et comptons sur votre engagement afin de renforcer, ensemble, l'excellence et le rayonnement de notre université.

Professeur Loïc JOSSERAN
Président de l'UVSQ



Comment verser votre taxe d'apprentissage à la Faculté de Droit et Sciences Politique : fléchez-nous sur SOLTéA !

Pour soutenir La Faculté de Droit et de Sciences Politique, composante de l'UVSQ, ses formations, ses étudiantes et étudiants, nous vous invitons à vous connecter sur la plateforme SOLTéA et y sélectionner notre CODE UAI à 8 chiffres :

0782076H

**Seule cette étape de fléchage vous assure que votre versement sera affecté
à notre composante !**

Comment flécher directement à nos formations ?

👉 Listes des diplômes habilités pour la taxe d'apprentissage ([Excel](#))

Cette liste comprend toutes les formations de l'UVSQ habilitées à recevoir de la taxe d'apprentissage, listées par composantes, y compris les masters de l'UVSQ accrédités par l'Université Paris-Saclay.

Pourquoi flécher votre solde de la taxe d'apprentissage à l'UVSQ ?

Cela vous permet de :

- Donner du sens à un impôt/taxe et soutenir notre établissement et nos formations
- Créer ou renforcer les relations/partenariats avec l'UVSQ (ou avec nos formations)
- Promouvoir une formation/un diplôme
- Anticiper les futures évolutions et besoins en formations/compétences de votre entreprise
- Financer l'adaptation des formations au regard des mutations et enjeux de notre société

Comment est utilisé le solde de la taxe d'apprentissage à l'UVSQ ?

En 2025, votre soutien a été investi dans :

- L'accompagnement personnalisé des étudiants et étudiantes en situation de handicap, favorisant la réussite et l'égalité des chances tout au long de leur parcours via notamment l'acquisition de matériel adapté
- L'accompagnement de nos étudiantes et étudiants dans leurs études et l'insertion professionnelle
- L'intervention de conférenciers et l'information sur la vie professionnelle
- L'achat, la location et l'entretien de matériels pédagogiques
- La location de salles spécifiques, la promotion des diplômes et le financement de voyages d'études

